

Un tribunal égyptien ratifie la sentence de 3 ans de prison dictée contre Moubarak



Le Caire, 9 janvier, (RHC).- Un tribunal d'Égypte a rejeté le recours en appel présenté par l'ex président Hosni Moubarak et il a ratifié la peine de 3 ans de prison dictée contre lui et ses deux enfants pour corruption.

L'agence de presse égyptienne Mena a rappelé que Moubarak a été condamné à prison sans droit à la liberté sous caution, le 9 mai 2015. Lui et ses deux enfants ont été trouvés coupables de dilapider 15 millions de dollars des fonds assignés aux Palais présidentiels.

Hosni Moubarak affronte actuellement d'autres charges en tant que présumé responsable du massacre de manifestants durant des troubles de 2011 qui ont mis fin à ses 30 ans de gouvernement.

Le verdict final sera émis le 21 janvier prochain.



Radio Habana Cuba